

INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

Rentrée Scolaire des élèves :

La rentrée des élèves du collège se déroulera en plusieurs étapes :

Classe	Date et horaires	Classe	Date et horaires
6 ^{ème}	Lundi 3 septembre de 8h30 à 16h50	4 ^{ème}	Mardi 4 Septembre de 9h30 à 12h30
5 ^{ème}	Lundi 3 septembre de 13h50 à 16h50	3 ^{ème}	Mardi 4 Septembre de 8h30 à 12h30

Pour les parents des élèves de 6^{ème}, une courte réunion d'information et une visite rapide du collège auront lieu le Lundi matin après le départ des élèves dans leur classe avec les professeurs principaux.

Le service de la demi-pension fonctionnera dès le **lundi 3 septembre 2018 pour les élèves de 6ème**.

L'étude surveillée débutera à partir du Jeudi 6 septembre 2018.

Le jour de la rentrée, les élèves devront venir munis uniquement d'une trousse, d'un cahier et du porte-vues de vie de classe.

Une caution de 50 € vous sera également demandée le jour de la rentrée (chèque libellé à l'ordre de l'OGEC St Cyprien). Elle vous sera restituée lors du ramassage des livres en fin d'année sauf en cas de détérioration ou de perte.

L'ensemble des cours débutera le Mercredi 5 septembre 2018 à 8h30 (selon l'emploi du temps).

Une réunion d'informations avec les différents enseignants aura lieu le :

- mardi 11 septembre à 17h pour les parents des élèves de 6^e
- mardi 11 septembre à 17h20 pour les parents des élèves de 5^e
- mardi 11 septembre à 17h40 pour les parents des élèves de 4^e
- mardi 11 septembre à 18h pour les parents des élèves de 3^e

Horaires du collège:

Pour les élèves : Le collège ouvre ses portes du Lundi au Vendredi le matin à partir de 07h45. Le soir, la fermeture du collège a lieu à 18h.

Les journées de cours sont le Lundi, le Mardi, le Mercredi matin, le Jeudi et le Vendredi.

Les horaires de travail sont les suivants :

	Matin	Après-midi	Etude du soir
Début des cours	08h25	13h00/ 13h50	17h00
Fin des cours	12h25	16h50 / 17h50	18h00

Les élèves externes sont autorisés à rentrer dans l'établissement à partir de 13h40. Seuls les élèves externes qui ont classe à 13h sont autorisés à entrer dans l'établissement avant ces horaires.

En cas de retard, les élèves doivent se présenter à l'accueil du bâtiment administratif.

Pour les parents : L'accueil, situé dans le bâtiment administratif, après la chapelle, est ouvert de 8h à 17h30 sans interruption.

Toute personne extérieure à l'ensemble scolaire doit se présenter à l'accueil du bâtiment administratif pour être autorisée à accéder à l'établissement.

Restauration :

Tout trimestre de demi-pension engagé est dû. Aucun repas ne sera déduit sauf pour maladie (4 jours minimum avec certificat médical).

Pour les repas occasionnels, merci de les signaler la semaine précédente par le biais du carnet de bord. Les tickets ne sont pas vendus à l'unité mais en carnet de 10 au prix de 65 €.